

**Ministry of Tourism,
Culture and Gaming**

Minister

6th Floor
438 University Avenue
Toronto, ON M7A 2A5
Tel: 416 326-9326

**Ministère du Tourisme, de la
Culture et des Jeux**

Ministre

6^e étage
438, avenue University
Toronto (Ontario) M7A 2A5
Tél : 416 326-9326



1^{er} novembre 2024

M. Aaron Campbell
Président
Ontario Créatif
175, rue Bloor Est
Toronto (Ontario) M4W 3R8

M. Campbell,

J'ai le plaisir de vous communiquer les priorités de notre gouvernement pour 2025-2026 en ce qui concerne Ontario Créatif. Les organismes font partie intégrante du gouvernement de l'Ontario et à ce titre, ils doivent agir dans l'intérêt de la population de l'Ontario et veiller à dépenser judicieusement l'argent des contribuables. Les organismes sont également tenus d'adhérer aux politiques et directives gouvernementales.

Conformément aux exigences de la Directive concernant les organismes et les nominations, les organismes doivent harmoniser les buts, les objectifs et l'orientation stratégique avec les priorités et l'orientation de notre gouvernement. À titre de président, il vous incombe de vous assurer que le plan d'activités d'Ontario Créatif fasse état des plans de l'organisme pour répondre aux attentes et aux priorités gouvernementales énoncées ci-dessous et de veiller à ce que les progrès et les réalisations soient signalés dans votre rapport annuel. La conformité à ces exigences est communiquée chaque année au Conseil du Trésor/Conseil de gestion du gouvernement.

La présente lettre expose mes attentes pour 2025-2026, à savoir qu'Ontario Créatif se montre novateur, viable et responsable en appliquant les directives suivantes :

Novateur

1. Simplifier les interactions avec les clients.
2. Élargir et optimiser les offres de services numériques.
3. Améliorer la satisfaction des clients.

4. Échanger les données avec ApprovisiOntario, le cas échéant, en ce qui concerne les dépenses et la planification des achats, les accords contractuels et les relations avec les fournisseurs, afin de soutenir la prise de décision fondée sur des données.

Viable

5. Renforcer la fourniture des services publics en optimisant la capacité organisationnelle et en orientant les ressources existantes vers les secteurs prioritaires.
6. Utiliser les ressources publiques efficacement et :
 - a) opérer dans le cadre des dotations financières de l'organisme;
 - b) gérer de façon prudente et responsable la taille de l'effectif. Lorsqu'un organisme a besoin d'accroître substantiellement la taille de son effectif, il doit remettre au ministre, aux fins d'approbation, un plan de RH qui fournit une justification fondée sur les priorités du gouvernement ou le mandat de l'organisme.

Responsable

7. Élaborer des mesures de rendement axées sur les résultats et en rendre compte pour surveiller et mesurer efficacement le rendement.
8. Protéger les données des personnes, des entreprises ou des organisations en gérant activement les données et la cybersécurité et en déclarant les utilisations de l'intelligence artificielle.
9. Signaler tous les risques élevés, y compris les plans d'atténuation efficaces.
10. Harmoniser les politiques de travail hybride avec la FPO et cerner et évaluer les possibilités d'optimisation des bureaux afin de réduire l'empreinte immobilière des bureaux ainsi que les coûts.
 - a) Collaborer avec le ministère de l'Infrastructure pour cerner les possibilités en matière d'espace de bureau.
 - b) Assurer l'harmonisation avec la directive du CGG sur les biens immobiliers et les normes concernant les locaux à bureaux modernes de la fonction publique de l'Ontario.
11. Élaborer et encourager les initiatives en matière de diversité et d'inclusion en promouvant un lieu de travail équitable, inclusif, accessible, antiraciste et diversifié.

Ce sont là les engagements de l'ensemble du gouvernement pour les organismes provinciaux gérés par un conseil d'administration. Veuillez consulter le guide ci-joint pour obtenir de plus amples détails sur chaque priorité et les mesures de rendement connexes qui peuvent être utilisées si aucune mesure n'est actuellement en place.

Je vous communique également les priorités propres à Ontario Créatif :

1. continuer d'accroître la productivité et la compétitivité mondiale des industries créatives de l'Ontario;
2. poursuivre la mise en œuvre du plan stratégique 2023-2027, en mettant constamment l'accent sur la mesure du rendement et en démontrant le rendement du capital investi par le gouvernement;
3. améliorer l'efficacité de l'administration des crédits d'impôt pour la production cinématographique et télévisuelle et collaborer étroitement avec le ministère et les partenaires gouvernementaux pour poursuivre la forte croissance de l'industrie cinématographique et télévisuelle de l'Ontario;
4. collaborer avec le ministère sur les possibilités de communication publique, y compris la mise en œuvre du protocole relatif à la communication sur les subventions.

Un grand merci à vous et à vos collègues du conseil d'administration pour votre engagement constant envers Ontario Créatif. Votre travail et votre soutien continu sont inestimables pour notre gouvernement et pour la population de l'Ontario.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec Lisa LaVecchia, sous-ministre adjointe, Division des relations avec les organismes et de la responsabilisation à l'adresse lisa.lavecchia@ontario.ca.

Sincères salutations,



Stan Cho
Ministre

- c. Karen Thorne-Stone, présidente-directrice générale, Ontario Créatif
Nancy Kennedy, sous-ministre, ministère du Tourisme, de la Culture et des Jeux
Lisa LaVecchia, sous-ministre adjointe, Division des relations avec les organismes et de la responsabilisation, ministère du Tourisme, de la Culture et des Jeux

Pièce jointe :

- Tableau des priorités du gouvernement pour 2025-2026